

2023

LE mag' DE LA COMCOM



La CCFSS à votre service



**Une mission,
vous simplifier
la vie**



P17

**Jeunesse,
Les sites PÉRI &
EXTRA-SCOLAIRES**



P14

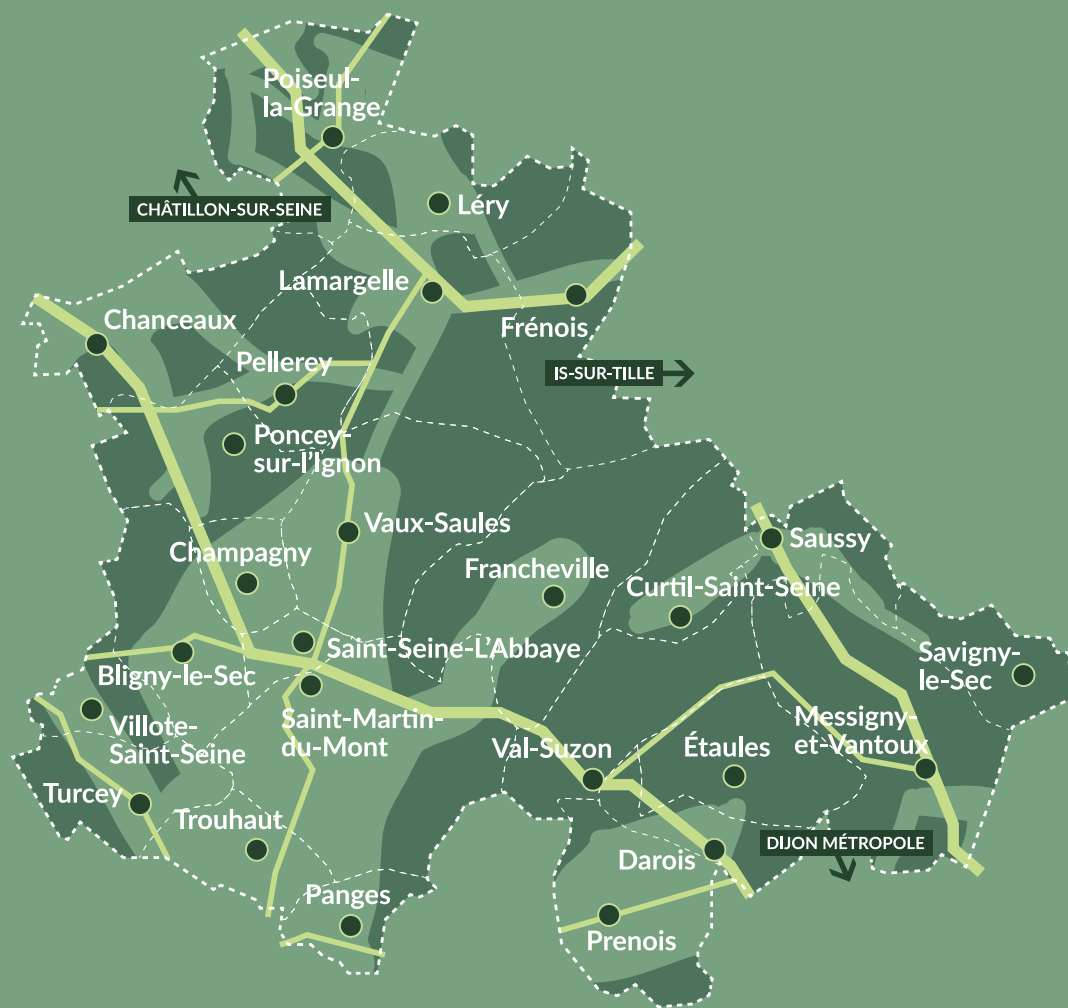
**Lieu de culture,
Lieu d'échange,
Lieu de vie !**



P18

CARTE D'IDENTITÉ

édito



Nous avons le plaisir de vous remettre ce nouveau numéro du Mag de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon. Il s'agit de vous informer au mieux des actualités de notre territoire en fonction des compétences assurées par notre collectivité.

De nombreux temps forts et événements ont rythmé ces derniers mois.

Nous avons signé avec les services de la Caisse Allocations Familiales, la CTG (Convention Territoriale Globale). Cette convention permet de poursuivre l'appui financier aux services de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon en faveur des familles du territoire avec un déploiement d'actions intergénérationnelles. C'est l'aboutissement de deux années de travail avec les élus, les acteurs locaux, les familles, pour concrétiser un projet de territoire d'envergure à destination de tous, de la petite enfance aux séniors.

La collectivité a engagé en 2022 un programme d'action pour la mise en place de la Mobilité avec le service « Rezo Pouce », qui se sera déployé sur des communes volontaires. La mobilité est un enjeu central à réfléchir collectivement.

Une « France Services Côte-d'Or » a ouvert ses portes en septembre 2022 à Saint-Seine-l'Abbaye pour assurer des prestations et des services publics de proximité. Actuellement, la collectivité programme des aménagements immobiliers pour la réalisation de micro-crèches à Messigny-et-Vantoux et à Darois.

De nombreux projets nous attendent pour les mois et les années à venir. Notre capacité d'adaptation nous a démontré qu'Ensemble, nous pouvons relever de nombreux défis pour faire avancer notre territoire.

NOM

Communauté de Communes
Forêts, Seine et Suzon

DATE DE NAISSANCE

1^{er} janvier 2014

SIÈGE

4 bis rue des Écoles
à Messigny-et-Vantoux
(21380)

NATURE JURIDIQUE

Établissement Public de Coopération
Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre

NOMBRE DE COMMUNES

25

SUPERFICIE

447 KM²

NOMBRE D'HABITANTS

7146

Catherine LOUIS

Présidente Communauté de
Communes Forêts, Seine et Suzon

Vice-Présidente du Conseil
départemental de la Côte-d'Or



LE BUREAU



Présidente
Catherine LOUIS



1^{er} vice-président
Bénigne COLSON
Président de la commission
Finances



2^e vice-présidente
Françoise GAY
Présidente de la commission
Mobilité, aménagement
du territoire



3^e vice-président
Fabien CORDIER
Président de la commission
Environnement,
filière bois énergie



4^e vice-présidente
Catherine BURILLE
Présidente de la commission
Enfance-jeunesse,
affaires sociales



5^e vice-présidente
Nathalie BARD
Présidente de la commission
Tourisme, communication



6^e vice-président
Bruno MOUSSERON
Président de la commission
Ressources humaines,
moyens généraux



7^e vice-président
Jean-Michel STAIGER
Président de la commission
Développement économique

À VOTRE SERVICE...

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Cécilia BOVE
03 80 42 98 95 / c.bove@ccfss.fr

RESSOURCES HUMAINES/COMPTABILITÉ

Stéphanie VAXILLAIRE
03 80 42 98 98 / s.vaxillaire@ccfss.fr

COORDINATRICE ENFANCE/JEUNESSE

Radia EL BACHRI
03 80 42 98 97
enfancejeunesse.seinesuzon@ccfss.fr

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Angélique LUCOTTE
03 80 42 98 96 / spanc@ccfss.fr

FRANCE SERVICES (SAINT-SEINE-L'ABBAYE) CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Corinne BELIAEFF
03 80 35 43 96 / france-services@ccfss.fr

MÉDIATHÈQUE (SAINT-SEINE-L'ABBAYE)

Rue Sonnois
03 80 35 09 51
mediatheque@ccfss.fr

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Chrystelle MITAINE
03 80 42 98 94 / c.mitaine@ccfss.fr

CHARGÉE DE COOPÉRATION CTG

Eléonore MEYER
03 80 42 98 99 / e.meyer@ccfss.fr

TOURISME/COMMUNICATION

Angélique LUCOTTE
03 80 42 98 96 / a.lucotte@ccfss.fr

OFFICE DE TOURISME (SAINT-SEINE-L'ABBAYE) POSTE INTERCOMMUNALE

Aurélie MENELOT
03 80 35 00 44 / tourisme@ccfss.fr

BIBLIOTHÈQUE (SAVIGNY-LE-SEC)

2 rue d'Amont
03 80 35 56 48 / espace.savinus@orange.fr

LES 25 COMMUNES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FORÊTS, SEINE ET SUZON

BLIGNY-LE-SEC

Maire :
Jean-Charles BAUDION
03 80 35 02 50
blignylesec21@gmail.com

CHAMPAGNY

Maire : Daniel PETEUIL
06 46 06 90 85
mairiedechampagny@gmail.com

CHANCEAUX

Maire : Vincent PIERROT
03 80 35 02 66
chanceaux21@yahoo.fr

CURTIL-SAINT-SEINE

Maire : Yann VAXILLAIRE
03 80 35 45 93
curtilstseine@gmail.com

DAROIS

Maire : Pascal MINARD
03 80 35 60 31
mairie@darois.fr

ÉTAULES

Maire : Jean-René ESTIVALET
03 80 35 60 65
etaules.mairie@orange.fr

FRANCHEVILLE

Maire : Gilles DUTHU
03 80 35 07 78
mairiefrancheville21@gmail.com

FRENOIS

Maire : Bénigne COLSON
03 80 35 13 50
mairie.frenois@orange.fr

LAMARGELLE

Maire : Gilles SAULGEOT
03 80 35 10 63
mairielamargelle@wanadoo.fr

LÉRY

Maire : Catherine BURILLE
03 80 35 10 39
marie.lery@orange.fr

MESSIGNY-ET-VANTOUX

Maire : Françoise GAY
03 80 44 13 80
mairie@messigny-etvantoux.fr

PANGES

Maire :
Christophe DEQUESNE
03 80 35 33 43
mairie.panges@gmail.com

PELLERAY

Maire : Nicolas BOUCHEROT
03 80 35 13 09
commune.pelleray@orange.fr

POISEUL-LA-GRANGE

Maire : Pascal THEIS
03 80 35 11 56
mairie.poiseullagrangefr@orange.fr

PONCEY-SUR-L'IGNON

Maire : Eliane LEPINE
03 80 35 19 11
ponceysurlignon21@yahoo.fr

PRENOIS

Maire : Nathalie BARD
03 80 35 33 13
mairie-prenois@orange.fr

SAINT-MARTIN-DU-MONT

Maire : Denis MAIRET
03 80 35 03 74
mairiesaintmartin21440@gmail.com

SAINT-SEINE-L'ABBAYE

Maire : Fabien CORDIER
03 80 35 01 64
mairie.stseinelabbaye@yahoo.fr

SAUSSY

Maire : Raymond DUMONT
03 80 35 43 58
mairie.saussy@gmail.com

SAVIGNY-LE-SEC

Maire : Jean-Michel STAIGER
03 80 35 75 79
mairie@savigny-le-sec.fr

TROUHOUT

Maire : Cyrille FAUCONET
03 80 35 06 37
trouhaut21@yahoo.fr

TURCEY

Maire : Dominique FEVRET
03 80 33 25 16
mairie.turcey@orange.fr

VAL-SUZON

Maire : Catherine LOUIS
03 80 35 63 15
mairie.valsuzon@orange.fr

VAUX-SAULES

Maire : Patrick BOYON
03 80 35 05 26
mairie.vauxsaules@orange.fr

VILLOTTE-SAINT-SEINE

Maire : Sandra GRAILLOT
03 80 35 86 27
mairiedevillottesaintseine@orange.fr

DOSSIER : LE BUDGET DANS LE DÉTAIL

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Avec un budget de près de 4,5 millions d'euros, la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon a des dépenses de fonctionnement articulées autour de deux axes principaux :

- les dépenses de personnel
- les atténuations de charges

Ces deux points méritent quelques explications :

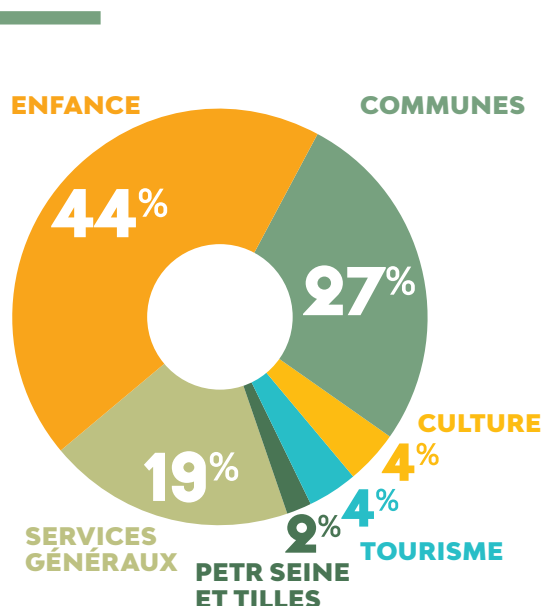
LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Elles regroupent :

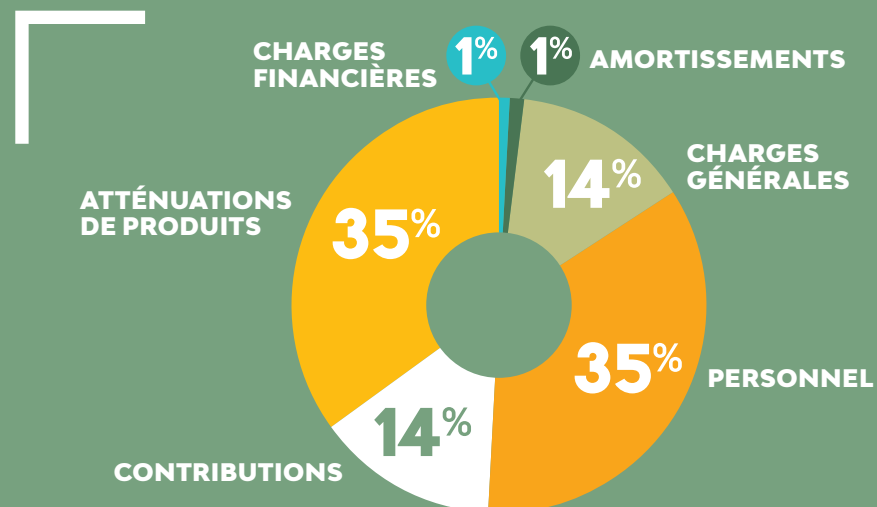
- **Le personnel de certaines communes et/ou syndicats** : secrétaires de Mairie ou agents techniques par le biais d'une convention de mise à disposition de personnel. Ces dépenses de personnel sont intégralement remboursées par les communes.
- **L'agent « Charte Forestière » du Pays Seine et Tilles en Bourgogne** (chaque communauté de communes accueille un agent du Pays). Ce personnel est remboursé par le Pays.
- **Les dépenses de personnel du Service Enfance** : périscolaire et extrascolaire, pour les accueils matin, midi et soir des enfants sur 5 sites, ainsi que pendant les vacances. Ces dépenses font partie des compétences de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon. (Pour rappel, nous accueillons environ 600 enfants sur ces 5 sites).
- **Les dépenses de personnel « Culture »** : ce sont les dépenses liées à la Médiathèque et à l'Espace Numérique Côte-d'Or à Saint-Seine-l'Abbaye et de la Bibliothèque à Savigny-le-Sec.
- En ce qui concerne le « Tourisme », il s'agit aussi bien de la **gestion de la compétence Tourisme** (taxe de séjour, communication, ...) que de l'accueil et de la gestion de l'Office de Tourisme.

NB : En moyenne, pour le bloc communal, les dépenses de personnel mobilisent 52% de la section de fonctionnement (source CNFPT).

PERSONNEL : 1 581 970 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



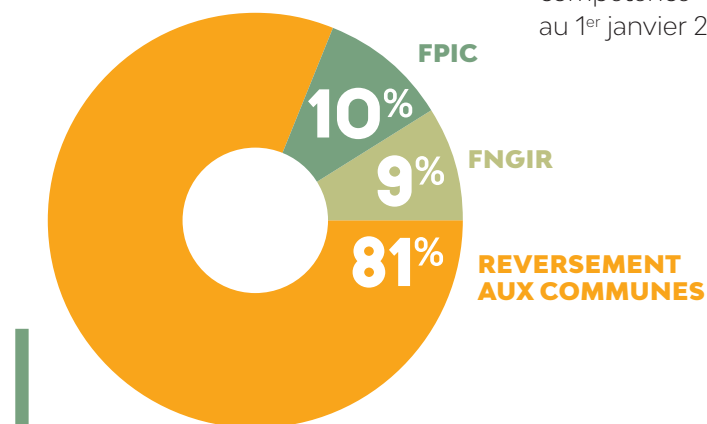
LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES

Ce chapitre représente 35 % des dépenses de la collectivité :

Le FPIC (fond de péréquation intercommunal 162 658 €) et le FNGIR (144 913 €) sont des contributions de la collectivité envers l'État basées sur la richesse du territoire et l'activité économique au moment de la suppression de la taxe professionnelle.

Le reversement aux communes pour 1 291 499€ regroupe :

- **Le reversement de la fiscalité professionnelle récupérée lors du passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique)** : depuis 2017, la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon touche la fiscalité des entreprises à la place des communes et reverse chaque année le manque à gagner de l'année 2017 à la commune.
- **Le reversement du coût des transferts de compétence et des accords financiers du pacte fiscal de la collectivité** (entente entre les communes et la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon) : ces montants changent en fonction de l'évolution des compétences de la CCFSS (il sera revu lors du transfert obligatoire aux Communauté de Communes de la compétence « Eau et Assainissement » au 1^{er} janvier 2026).



ATTÉNUATIONS DE CHARGES : 1 599 070 €



LA COMPÉTENCE ENFANCE

L'accueil périscolaire et l'accueil extrascolaire composent cette compétence dont la prise en charge financière est la plus importante pour la collectivité :

Dépenses à hauteur de 1 104 506 €

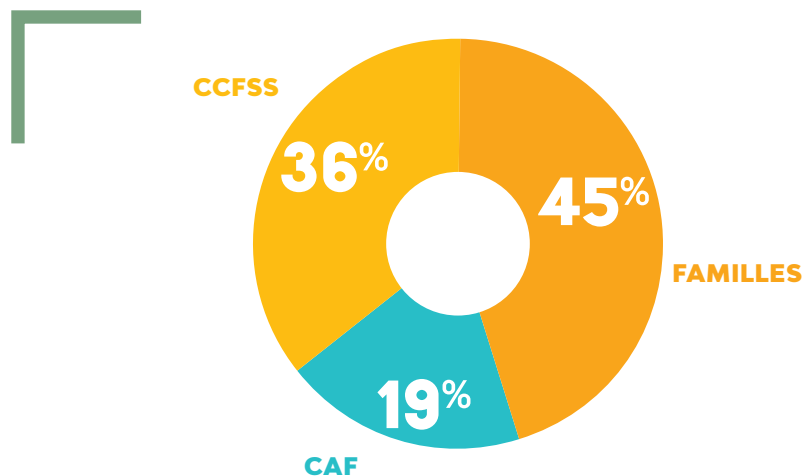
- **415 896 €** de charges générales (repas, électricité, goûter, petit matériel...)
- **688 610 €** de personnel (51 agents avec des contrats allant de 6,84 heures à 35 heures, de l'animateur à la personne en restauration, ou à l'entretien des sites...)

Pour des recettes de 704 635 € provenant :

- des parents à hauteur de **490 672 €**
- du partenariat avec la CAF pour **213 963 €**

Pour équilibrer cette compétence, la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon finance ce poste à hauteur de **399 871 €**.

FINANCEMENT DE LA COMPÉTENCE ENFANCE



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les impôts et taxes représentent 65 % des recettes de fonctionnement de la collectivité soit 2 990 457 €.

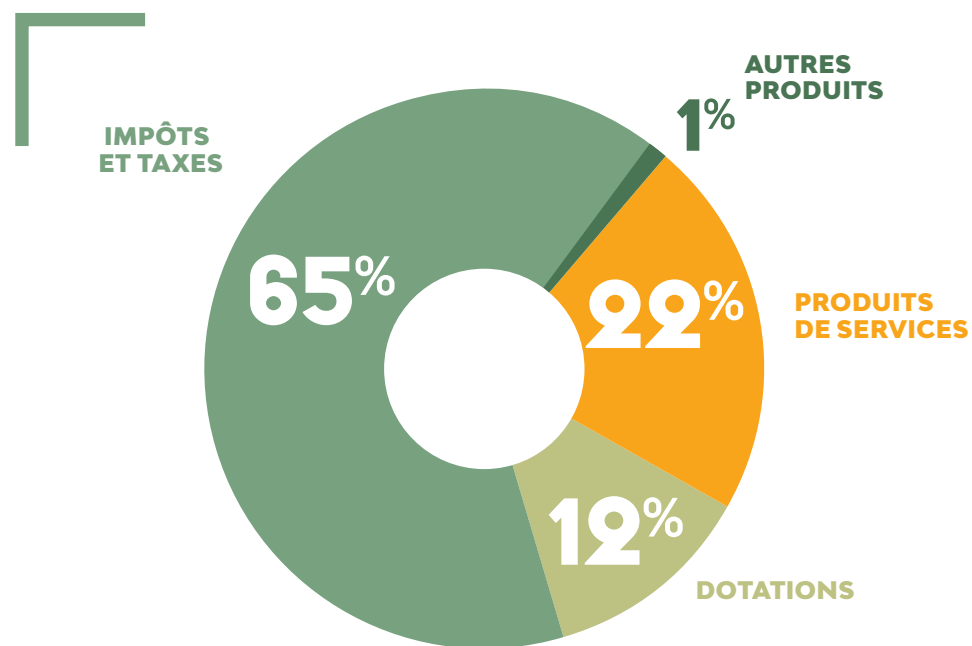
Outre les impôts locaux et les impôts des entreprises, ce chapitre regroupe la compensation par l'État de la suppression de la taxe d'habitation, la perception de la taxe des ordures ménagères et de la taxe de séjour.

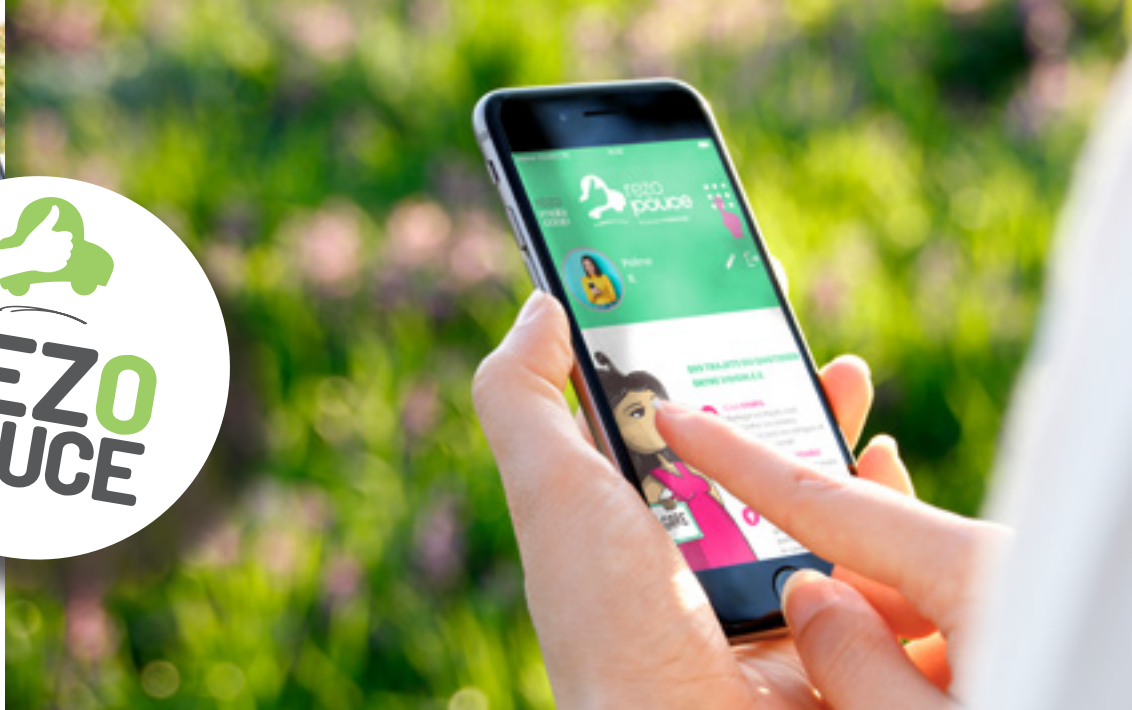
Dans les **produits de services** (994 424 €) sont regroupés les recettes périscolaires et extrascolaires, le remboursement du personnel par les communes, les syndicats et le Pays, le remboursement des frais d'utilisation des bâtiments communautaires.

Les **dotations** (550 296 €) regroupent les dotations au fonctionnement versées par l'État, les soutiens de la CAF pour l'enfance, les financements « France Services » et la Poste, ainsi que les compensations fiscales de l'État.

Les loyers, les remboursements d'assurance et les annulations de dépenses constituent les **autres produits**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT





REZO POUCE : UNE SOLUTION POUR TOUS

Rezo Pouce, c'est un réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien entre voisins. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et à l'application, il est facile de retrouver ses voisins et de partager ses trajets.

Rezo Pouce est une solution efficace et de bon sens pour transformer la voiture en mode de transport en commun des zones rurales et péri-urbaines. **Rezo Pouce**, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'auto-stop pour tous !

Pour partager leurs trajets de façon flexible et immédiate, les utilisateurs peuvent utiliser les **Arrêts sur le Pouce**. Les passagers se rendent spontanément à un arrêt et, en affichant une pancarte avec leur destination, un conducteur s'arrête en moyenne en 6 minutes et en moins de 10 minutes dans 90 % des cas. Quant aux conducteurs, ils ont simplement à rester attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un **Arrêt sur le Pouce**.

Pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent utiliser l'application **Rezo Mobicoop** ou la plateforme web accessible sur le site internet. Rien de plus simple, les passagers et les conducteurs indiquent leurs trajets recherchés ou proposés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat pour plus de flexibilité, peuvent être programmés pour plus tard et peuvent être réguliers (pour les trajets Domicile/Travail notamment). Et bien sûr, les passagers et les conducteurs ayant des trajets similaires sont mis en relation.

GARANTIR DES TRAJETS EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Toute personne inscrite doit fournir une pièce d'identité et signer une charte de bonne conduite. Ces documents seront vérifiés par Mobicoop. À l'issue de l'inscription, une carte de membre lui sera remise, certifiant de son appartenance au **Rezo**. Cette carte peut être demandée avant de monter à bord d'une voiture.

OÙ S'INSCRIRE À REZO POUCE ?

Vous avez le choix, soit vous vous inscrivez en 5 minutes sur le site **rezopouce.fr**, soit en allant dans un point relais le plus proche. Sur le territoire de la Communauté de Communes, rendez-vous :

- à l'accueil de votre mairie
- à « France Services Côte-d'Or » à Saint-Seine-l'Abbaye
- à l'agence postale communale de Messigny-et-Vantoux

Préparez une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour) et une photo sympa pour votre profil.

MODE D'EMPLOI

Passager ou conducteur, inscrivez-vous gratuitement en mairie, sur **rezopouce.fr** ou sur l'application et recevez votre carte de membre et votre autocollant (pour les conducteurs). Grâce à de nombreux **Arrêts sur le Pouce** et à notre application **Rezo Mobicoop**, vous pouvez facilement retrouver vos voisins et partager vos trajets. **Rezo Pouce**, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'auto-stop pour tous !

EN MODE STOP

Passagères, passagers

Rendez-vous à un **Arrêt sur le Pouce** (trouvez-les sur **rezopouce.fr** ou sur l'application). À un arrêt, sortez votre pancarte avec votre destination (que vous pouvez créer sur le site de **Rezo Pouce**, demander à votre mairie ou créer vous-même) et souriez ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes !

Conductrices, conducteurs

Rien de plus simple, placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifié. Lorsque vous conduisez, restez attentif aux personnes qui pourraient se trouver à un **Arrêt sur le Pouce** et si vous passez par leur destination, arrêtez-vous !

AVEC L'APPLI

Vous pouvez aussi partager vos trajets avec **l'application Rezo Mobicoop** :

- **Conducteurs**, vous publiez les trajets que vous souhaitez partager.
- **Passagers**, vous pouvez visualiser tous les trajets proposés ou indiquer vos trajets recherchés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat ou être programmés pour plus tard.

TRI DES DÉCHETS



Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri sélectif ont été modifiées sur le territoire du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères d'Is-sur-Tille. Ces changements viennent notamment répondre aux obligations législatives et réglementaires issues de la loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte, ainsi que la Loi AGECL.

Dès lors, le geste de tri se trouve simplifié pour les usagers, tous les emballages se trient et ce qui est destiné à l'incinération diminue !

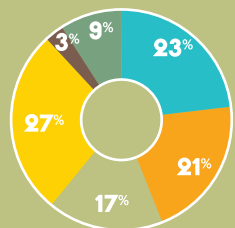
Les premiers résultats obtenus au cours du premier semestre 2023 laissent présager une bonne prise en compte de ces nouvelles consignes de tri sur notre territoire : les tonnages d'ordures ménagères résiduelles (bac gris) ont diminué en moyenne de 9% et ceux du tri sélectif (bac jaune) ont augmenté de plus de 15%.

Le SMOM d'Is-sur-Tille fait aujourd'hui partie des bons élèves en termes de performances de tri et de recyclage : c'est grâce aux efforts de chacune et chacun d'entre nous !

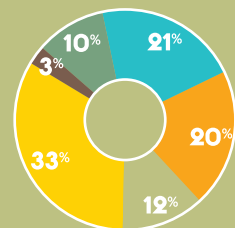
La prochaine étape importante sera l'incitation au tri à la source des biodéchets en 2024. Des actions seront mises en œuvre par notre collectivité.

TONNAGES 2023 PAR TYPE DE DÉCHETS ET PAR DÉCHETTERIE

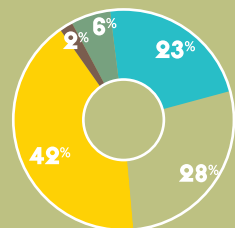
FRANCHEVILLE



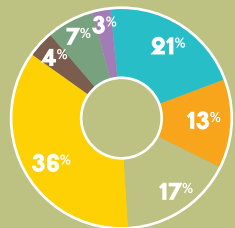
PELLEREY



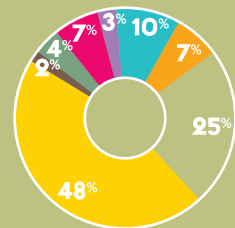
PRENOIS



FROMNTEAU



SAVIGNY-LE-SEC



INFOS PRATIQUES

LES DÉCHETTERIES

HORAIRES D'ÉTÉ à partir du 1^{er} avril

Francheville

Mercredi de 14h à 17h45
Samedi de 9h à 11h45

Fromenteau

Mercredi de 9h à 11h45
Samedi de 14h à 17h45

Pellerrey

Mercredi de 14h à 17h45
Samedi de 9h à 11h45

Prenoix

Lundi de 14h à 17h45
Samedi de 14h à 17h45

Savigny-le-Sec

Mardi de 14h à 17h45
Mercredi de 9h à 11h45
Jeudi de 14h à 17h45
Samedi de 14h à 17h45

HORAIRES D'HIVER à partir du 1^{er} novembre

Francheville

Samedi de 9h à 11h45

Fromenteau

Mercredi de 9h à 11h45
Samedi de 14h à 16h45

Pellerrey

Mercredi de 14h à 16h45
Samedi de 9h à 11h45

Prenoix

Lundi de 14h à 16h45
Samedi de 14h à 16h45

Savigny-le-Sec

Mardi de 14h à 16h45
Mercredi de 9h à 11h45
Jeudi de 14h à 16h45
Samedi de 14h à 16h45

LES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes a transféré cette compétence « Déchets » au SMOM d'Is-sur-Tille.

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM)

BP 68 - Rue du Triage 21120 Is-sur-Tille

Tél. 03 80 95 21 10

Email : communication@smom.fr

Web : www.smom.fr

La gestion des déchets repose sur 3 secteurs :

- le tri sélectif
- les ordures ménagères résiduelles
- les déchetteries.

LE SERVICE ENFANCE- JEUNESSE ÉVOLUE...

Eléonore MEYER est nommée Chargée de Coopération au sein de la collectivité : elle met en place la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF et aura pour mission de travailler sur des thématiques comme la parentalité, l'accès aux droits et aux services, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap, l'accompagnement social...

Un programme de services au bénéfice du plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Le poste de Coordinatrice Enfance-jeunesse est assuré par Radia EL BACHRI. Elle aura pour mission de coordonner les 5 sites périscolaires et les 3 sites extrascolaires de la Communauté de Communes.

Accueils périscolaires et extrascolaires : inscription toute l'année sur place ou sur le portail famille.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les sites périscolaires sont ouverts les jours de classe :

- le matin de 7h30 jusqu'à l'heure de classe
- le midi en fonction des horaires de classe
- le soir de la sortie de classe à 18h30.

LES TASSELOTS

Responsable : Marion JAMBEZ
Pôle des Tasselots
5 rue du Four
Bligny-le-Sec (21440)
03 80 35 09 88 • 07 68 96 17 38
enfancejeunesstasselots@ccfss.fr

DAROIS

Responsable : Nadine PIERROT
Rue de la Mare
Darois (21121)
03 80 35 62 05 • 07 49 76 11 89
enfancejeunessedarois@ccfss.fr

L'IGNON

Responsable : Christelle LAMBLET
Pôle de l'Ignon
Lamargelle (21440)
03 80 35 16 73 • 07 82 41 90 35
enfancejeunesseignon@ccfss.fr

SAVIGNY-LE-SEC

Responsable : Delphine GUYOT
Place de la Mairie
Savigny-le-Sec (21380)
07 49 93 35 73
enfancejeunessevigny@ccfss.fr

MESSIGNY-ET-VANTOUX

Responsable :
Véronique SKANDIKOVA
Rue du Moulin
Messigny-et-Vantoux (21380)
03 80 35 44 39 • 07 68 04 48 35
enfancejeunessemessigny@ccfss.fr



MICRO-CRÈCHE À MESSIGNY-ET-VANTOUX

Le 19 septembre 2023 a eu lieu une réunion préparatoire de chantier sur le site de la future micro-crèche en présence des élus et des entreprises.

Les travaux débuteront en octobre.



L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

L'ALSH accueille les enfants à partir de 3 ans révolus et scolarisés, jusqu'à 11 ans.

Les horaires sont les suivants :

- 7h30-9h : arrivées échelonnées
- 9h-17h : activités
- 17h-18h30 : départs échelonnés.

ACCUEIL GRANDES VACANCES (4 semaines) :

LES TASSELOTS

Responsable : Nadine PIERROT
Pôle des Tasselots
5 rue du Four
Bligny-le-Sec (21440)
03 80 35 09 88 • 07 68 96 17 38
enfancejeunesstasselots@ccfss.fr

MESSIGNY-ET-VANTOUX

Responsable :
Véronique SKANDIKOVA
Rue du Moulin
Messigny-et-Vantoux (21380)
03 80 35 44 39 • 07 68 04 48 35
enfancejeunessemessigny@ccfss.fr

ACCUEIL PETITES VACANCES (1 semaine) ET MERCREDIS :

LES TASSELOTS

Responsable : Marion JAMBEZ
Pôle des Tasselots
5 rue du Four
Bligny-le-Sec (21440)
03 80 35 09 88 • 07 68 96 17 38
enfancejeunesstasselots@ccfss.fr

MESSIGNY-ET-VANTOUX

Responsable :
Véronique SKANDIKOVA
Rue du Moulin
Messigny-et-Vantoux (21380)
03 80 35 44 39 • 07 68 04 48 35
enfancejeunessemessigny@ccfss.fr

ACCUEIL UNIQUEMENT LES MERCREDIS :

DAROIS

Responsable : Géraldine SAUCE
Rue de la Mare
Darois (21121)
03 80 35 62 05 • 07 49 76 11 89
enfancejeunessedarois@ccfss.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : ZAE DE CESTRES

La zone d'activités continue son évolution et de nouvelles implantations d'activités artisanales sont prévues.



FRANCE SERVICES CÔTE-D'OR

France Services Côte-d'Or a ouvert ses portes en janvier 2022. Depuis, 1 735 demandes ont été enregistrées. C'est un service public au cœur du territoire à moins de 30 minutes de chez vous.

L'agent France Services vous accompagne quotidiennement dans vos démarches administratives, sur rendez-vous. C'est un service gratuit et ouvert à tous.

L'agent France Services est à l'écoute, vous informe, vous guide : établissement de carte d'identité ou passeport, préparation de votre retraite, accompagnement pour vos démarches en ligne auprès des partenaires, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...

France Services est un lieu unique qui permet d'accéder à de nombreux partenaires, c'est également un espace avec un poste informatique disponible en libre-service.

LABELLISATION « FRANCE SERVICES CÔTE-D'OR »

Afin de valoriser le travail de la France Services Côte-d'Or à Saint-Seine-l'Abbaye mais également l'offre proposée par l'Espace Numérique et le point d'accueil Solidarité proposés par le Conseil Départemental, la structure a reçu la labellisation « France Services Côte-d'Or » en avril 2023.



HORAIRES D'ACCUEIL

(les démarches administratives sont sur rendez-vous uniquement)

Lundi : 9h-12h / 13h-18h

Mardi : 9h-12h30 / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Judi : 8h30-13h / 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Samedi : 9h-12h*

*Espace ouvert uniquement pour les services de la Poste et de l'Office de Tourisme, et possibilité de prise de rendez-vous personnalisé sur un autre jour pour France Services.

CONTACT FRANCE SERVICES à Saint-Seine-l'Abbaye

03 80 35 43 96

france-services@ccfss.fr

NOUVEAU :
prise de rendez-vous en ligne sur
app.synbird.com/p/2448





SERVICE CULTURE

LA CULTURE ET L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE SONT AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS. DEUX LIEUX VOUS ACCUEILLENT :

BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque à Savigny-le-Sec

2 rue d'Amont
21380 Savigny-le-Sec
03 80 35 56 48
espace.savinus@orange.fr
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-11h30 et 16h-18h30
Samedi : 10h-12h

Médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye

Rue Sonnois
21440 Saint-Seine-l'Abbaye
03 80 35 09 51
mediatheque@ccfss.fr
Mercredi : 14h30-18h30
Jeudi : 10h-12h et 14h-16h30
Vendredi : 16h30-19h
Samedi : 9h30-12h30

ESPACE NUMÉRIQUE :

Besoin de se familiariser avec les outils informatiques ? **Pensez à l'Espace numérique !**

Situé dans les locaux de la médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye, cet espace dédié au numérique permet aux habitants de se familiariser avec les outils informatiques et d'appréhender les nouvelles technologies grâce à des ateliers collectifs ou individuels.

Espace numérique (sur rendez-vous)

Mercredi : 14h30-18h30, **jeudi :** 8h30-12h et 13h30-16h30, **vendredi :** 8h30-11h30 et 16h30-19h

Samedi : 9h30-12h30

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE :

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? L'Espace Public Numérique se déplace chez vous !

Retrouvez à domicile les services de l'Espace Public Numérique afin de **vous informer, découvrir et vous initier aux outils informatiques**. Un ou plusieurs animateurs vous accompagnent chez vous dans l'apprentissage et l'usage du numérique !

L'Espace numérique à domicile (sur rendez-vous) :

Les mardis ou vendredis : 14h-16h
Renseignements au **03 80 35 09 51**

LA NOUVELLE APPLICATION TOURISTIQUE INCONTOURNABLE : INTRAMUROS

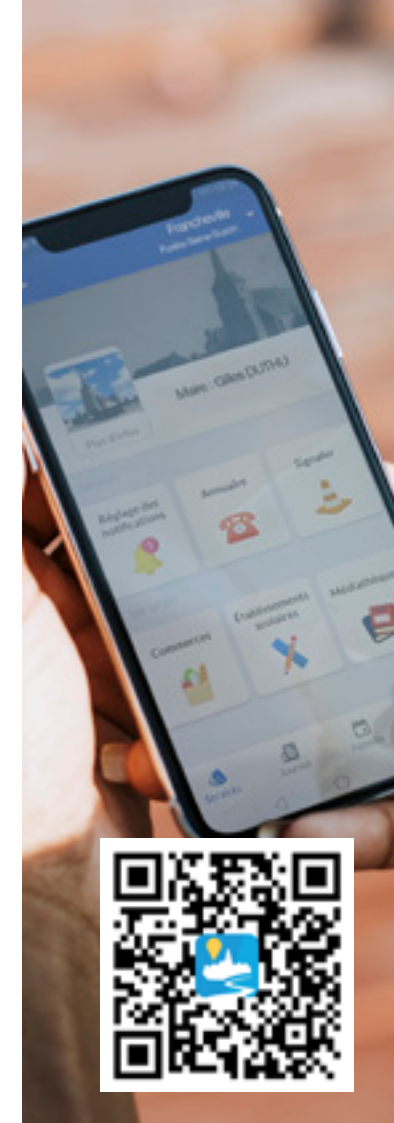
La Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon vous propose un nouveau moyen de communication.

L'application mobile IntraMuros est une application hybride pour diffuser des informations communales et intercommunales.

Personnalisable, elle permet de vous informer, vous alerter et vous faire participer à la vie locale.

Grâce à cette application, découvrez les événements, les actualités, les animations locales et les services de votre commune et des alentours. Une fois l'application téléchargée, vous recevez les infos importantes par notification.

Téléchargez l'application en flashant le QR Code >>>



Cette année, la Communauté de Communes a édité un annuaire des associations et des équipements de chaque commune.

Il a été distribué à l'ensemble des foyers du territoire.





LES NUMÉROS UTILES

Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon	03 80 42 99 00
France Services Saint-Seine-l'Abbaye	03 80 35 43 96
Médiathèque – Espace numérique	03 80 35 09 51
CNI (Carte Nationale d'Identité) / Passeports Saint-Seine-l'Abbaye Fontaine-lès-Dijon	03 80 35 43 96 03 80 58 40 80
Conciliateur de Justice Sur rendez-vous	07 70 77 70 05
Assistante sociale	03 80 63 27 50
Office de Tourisme	03 80 35 00 44
Pompiers (appel gratuit)	18
SAMU (appel gratuit)	15
Gendarmerie (appel gratuit) Jeudi 8h-12h / vendredi 14h-18h	17
Appel d'urgence européen (appel gratuit)	112
Accueil sans abri (appel gratuit)	115
Allo Enfance maltraitée (appel gratuit)	119



www.cc-forets-seine-suzon.fr

Le Mag de la Com'com N°3
Publication CCFSS Octobre 2023
Directeur de la publication : Catherine LOUIS
Crédits photo : CCFSS, Conseil Régional,
Service Patrimoine et Inventaire,
Robert Durin et Aimé Galdin, Envato, Freepik

